

ÉDUCATION NATIONALE

L'Unpef débrayera le 15 janvier

La nouvelle grille des salaires ne fait pas que des bienheureux. Le secteur de l'éducation nationale, en premier chef peut-être, crie au scandale. De s'être senti lésé, l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef) recourt à la grève.

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Le syndicat appelle à un débrayage pour le 15 janvier prochain. Une action qu'il couple avec celle déjà retenue par le CLA du défunt Redouane Osmane. Une action qui, aussi, devra prolonger celle similaire du Cnapest qui, lui, a décidé de boycotter les classes les 12 et 13 janvier. Quasiment, donc, si les mots d'ordre de grève venaient à être suivis, c'est à un semaine sans cours à laquelle nous convient les syndicats du secteur. Dure épreuve pour le département de Benbouzid qui, en dépit de tout cela, ne croit pas utile de se convertir en interlocuteur intéressé par le débat. Au point

philosophie dans la démarche du syndicat. La doléance est clairement émise : révision de la grille des salaires. Et, ce n'est pas rien. C'est tout le résultat de la fameuse tripartite, à laquelle le syndicat n'était pas convié, au demeurant, qui est remis en cause. Le syndicat, qui a eu à éplucher le statut particulier de l'enseignant, estime que les enseignants catalogués à l'échelon 10 et ceux en dessous sont exagérément lésés par le barème découlant de la nouvelle grille des salaires.

Le syndicat ne revendique rien de moins qu'une révision de la grille des salaires concernant les enseignants. Dans le détail, il s'agit aussi des primes et du système de compensation qui, pour l'union, doivent être revus. Le syndicat a le raisonnement logique et l'argument tout autant. Selon l'Unpef, il faudra calquer la rémunération en fonction du

pouvoir d'achat qui, faut-il encore le dire, connaît une grave érosion. Revendication légitime. Autant légitime que cette exigence d'association aux pourparlers ou négociations que les pouvoirs publics entreprennent toujours exclusivement avec la Centrale syndicale. L'Unpef revendique la jouissance de son statut d'organisation professionnelle.

Car jusque-là, elle, à l'instar des syndicats autonomes, est systématiquement exclue des rounds de dialogue et de concertation que les pouvoirs publics engagent avec le partenaire social, le préféré qu'est l'UGTA. Le 15 janvier donc, la famille de l'éducation est appelée à faire grève. Plutôt à persister dans la grève, puisque à l'appel du Cnapest, les établissements scolaires devraient deux jours auparavant connaître une paralysie.

S. A. I.

JOURNÉE DE GRÈVE GÉNÉRALE DES FONCTIONNAIRES PUBLICS

Les syndicats autonomes en action le 15 janvier prochain

Rejet de la nouvelle grille des salaires, érosion du pouvoir d'achat et dénonciation du mépris des syndicats autonomes sont les principales raisons motivant l'appel de la Coordination nationale des syndicats autonomes de la Fonction publique pour une journée de protestation le 15 janvier prochain. De plus, aujourd'hui sera publiée par voie de presse une lettre ouverte au président de la République dans le but de solliciter son intervention immédiate pour la prise en charge des revendications socioprofessionnelles des fonctionnaires.

Meriem Ouyahia - Alger (Le Soir) - «La balle est dans le camp des pouvoirs publics». C'est en ces termes que s'est exprimé, hier, lors d'une conférence de presse tenue au siège du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTÉ), le porte-parole de la Coordination nationale des syndicats autonomes de la Fonction publique, Meriane Meziane. Pour lui, la grève générale du 15 janvier prochain n'est qu'une première étape en cas de mutisme des différentes tutelles. «C'est un leurre d'attendre quelque chose de cette grille salariale même si Sidi Saïd, (patron de l'UGTA, ndr) déclare le contraire. D'autant plus que nous ne connaissons pas le sort des primes» a relevé Meriane Meziane, également porte-parole du Snapest (Syndicat national

des professeurs de l'enseignement secondaire et technique). Cette grille des salaires est «rejetée car elle ne répond pas aux aspirations et attentes des fonctionnaires d'une façon générale.» Les fonctionnaires publics demandent, a relevé le conférencier, l'augmentation réelle des salaires et la maîtrise de l'inflation. «L'érosion du pouvoir d'achat est devenue insupportable par l'inflation continue» a insisté le porte-parole de la coordination nouvellement créée. «Nous demandons un salaire en rapport pour vivre décemment», a-t-il ajouté. En plus de cette principale revendication, les syndicalistes veulent mettre un terme à la «marginalisation des syndicats autonomes». «Nous voulons une reconnaissance officielle et effective des syndicats autonomes par leurs participations aux bipartites ou tripartites», a souligné Meriane Meziane. Il a relevé le fait que la lettre transmise au chef du gouvernement au mois d'octobre dernier est restée sans réponse. «Ce qui démontre le mépris des pouvoirs publics vis-à-vis des syndicats autonomes», a-t-il souligné. Meriane Meziane a expliqué que le choix de la date du 15 janvier est une volonté d'entrer en rang serré dans le combat syndical. Au fait, la Coordination des lycées d'Alger (CLA) avait décidé auparavant de tenir cette journée de protestation. «La coordination ne s'arrêtera pas à cette journée. Il y aura sûrement d'autres actions, après consultation de la base, si rien n'est fait. Nous ne souhaitons pas ce cas, mais cela dépend des données» a

averti Meriane Meziane. Cette coordination qui regroupe douze syndicats des secteurs de l'éducation nationale, la santé publique, l'enseignement supérieur, l'administration publique et des vétérinaires se réunira le 6 pour la rédaction des préavis des grèves à remettre aux différentes tutelles le lendemain. Il s'agit de SNVFP, Snapest, Satef, UNPEF, SNTÉ, SNPSP, SNPSSP, SNPDSM, SNMASM, Snapsy, CNES, Snaapp.

Statut particulier :
«Une coquille vide»

Meriane Meziane a déclaré, lors de cette rencontre, que le ministère de l'Éducation nationale a transmis au Snapest le 27 décembre dernier une copie de l'avant-projet du décret exécutif relatif au statut particulier des fonctionnaires de l'Enseignement national. Il le qualifiera de «coquille vide». «Nous constatons avec regret que nos propositions ne sont pas prises en compte. Par contre, d'autres articles ont été rajoutés pour verrouiller les syndicalistes» a relevé le conférencier. Il cite le fait que cet avant-projet stipule l'interdiction de faire de la pression sur l'administration par la rétention des notes et la mutation directe, sans consultation de la commission paritaire. En outre, Meriane Meziane a annoncé d'engager une action commune entre le CLA et le Snapest à l'occasion du 40^e jour de la mort de Redouane Osmane, secrétaire général du CLA, décédé dans sa classe en plein cours.

M. O.

UNEA

La protestation en ultime recours

À l'instar des syndicats autonomes, l'organisation étudiante Unea prévoit, en ultime recours, un mouvement national de protestation pour faire valoir ses revendications.

Amélioration des œuvres universitaires, problèmes pédagogiques, système LMD, état des résidences universitaires, sont autant de thèmes abordés par l'Union nationale des étudiants algériens Unea, lors de la réunion qui a regroupé, hier, les représentants des bureaux de wilaya. Il s'agit d'une rencontre «d'évaluation de la rentrée universitaire, afin de décrire les problèmes pédagogiques auxquels est confrontée la communauté étudiante dans les diverses wilayas», explique le secrétaire général de l'Unea, Brahim Bouleaguane. Ensuite, ces derniers seront traités sur le plan local, et ceux d'ordre national seront soumis à la tutelle. Si aucune suite n'est donnée à nos revendications «nous n'hésiterons pas à organiser un mouvement national de protestation», informe Bouleaguane.

La priorité pour l'Unea est «l'amélioration des œuvres universitaires, et des conditions de vie de l'étudiant». Le SG de l'organisation étudiante dénonce la mauvaise gestion dans ce domaine qui serait due à «la centralisation» dans la gestion du secteur des œuvres universitaires. Dans cette optique, Bouleaguane affirme que les étudiants ne bénéficient pas «du budget consacré à ce secteur». Tout en insistant sur la nécessité de sanctionner les mauvais gestionnaires «qui manipulent et détournent les budgets». Principal point abordé à chaque rencontre de l'Unea, le montant de la bourse étudiante. Jugé insuffisant, Brahim Bouleaguane estime que «les calculs de base de la bourse octroyée aux étudiants devraient se faire selon les mêmes critères techniques appliqués en 1989» pour arriver à une bourse mensuelle d'environ 8 000 DA. Il soulignera que le montant de la bourse n'a pas été revu depuis les années 1980, soit un montant mensuel de 900 DA, et réclame sa revue à la hausse. Une revendication que l'Unea compte soutenir. En tout cas, pas dans l'im-

mediat puisque «la nouvelle loi de finances n'y fait pas mention», relève Bouleaguane, en rappelant que l'étudiant est pris en charge par l'Etat sur les plans de l'hébergement, la restauration et le transport. Entre autres thèmes abordés, le fléau des indus occupants. «Il faut nettoyer les résidences universitaires des intrus et des indus occupants», fustige le SG de l'Unea. Ceci permettra de récupérer «un maximum de chambres». L'intervenant a insisté sur l'importance du renforcement du dispositif de sécurité, spécialement dans les résidences pour filles». En outre, la réorganisation et la promotion du sport en milieu universitaire a été au centre des débats. Concernant le système LMD, Bouleaguane précise que «ce système importé devra être adapté aux réalités de l'université algérienne». A ce titre, il faudra trouver des solutions et des moyens adéquats pour son application au sein des universités. A noter que la rencontre nationale de l'Unea est prévue pour fin janvier ou début février.

W. Z.

NOUREDDINE MOUSSA
À L'ÉMISSION «TAHAWOULET»,
DE LA RADIO CHAÎNE I :
(500 000 logements seront
réceptionnés en 2008)

À la date du 30 septembre 2007, le ministère de l'Habitat a enregistré la livraison de 370 000 logements dans les différentes formules (location-vente, social-participatif, promotionnel, social). Les prévisions pour 2008 font état par ailleurs de la réception de 500 000 logements en cours de construction dans le même cadre, celui du programme quinquennal 2004-2009.

Rosa Mansouri - Alger (Le Soir) - C'est ce qu'a affirmé hier le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme M. Nouredine Moussa, invité de l'émission «Tahawoulet», de la radio Chaîne I. Ainsi, trois années se sont écoulées depuis le lancement du pari pour la construction d'un million de logements et le défi est encore là. La concrétisation de ce programme relèverait du miracle lorsqu'on sait que pas moins de 40% seulement du programme est réalisé. L'année en cours sera caractérisée par une pression sans précédent. Promoteurs, constructeurs, entrepreneurs privés et publics, tous seront mobilisés et travailleront d'arrache-pied pour arriver à un chiffre record, d'ici la fin de l'année 2008, même si atteindre l'objectif principal d'un million de logements est incertain. Sur une enveloppe financière de 850 milliards de DA consacrée à ce programme quinquennal, le secteur a consommé 300 milliards de DA en trois ans. Il faut dire que du point de vue financier, les moyens ne sont pas à court et que la réalisation des 500 000 logements pour cette année est largement couverte. «Nous allons livrer un maximum de logements. Nous sommes tenus par les délais», a expliqué le ministre qui ne renie pas toutes les difficultés enregistrées pour l'acquisition des assiettes foncières, notamment dans la capitale. Ce problème contraignant, ainsi que d'autres problèmes liés à l'environnement semblent toutefois, trouver une réponse dans la nouvelle loi de l'orientation de la ville, adoptée en 2006. Sur un autre volet, le ministre de l'Habitat a insisté sur le fait que le programme de construction de logements soit destiné aux plus nécessiteux et que les différentes formules ne soient pas détournées au profit de la mafia de l'immobilier. La mise en place d'un fichier national des bénéficiaires de logements est inscrite dans la perspective de lutter contre toutes les formes de fraudes et de détournements de logements. «Nous n'acceptons plus que des personnes malhonnêtes bénéficient de plusieurs logements dans des villes différentes, alors que celles qui sont réellement dans le besoin en sont privées», a déploré l'invité de l'émission, en insistant sur le fait que des sanctions seront infligées à tous ceux qui oseront marchander avec les logements. Puisque l'heure est aux bilans, le ministre reconnaît que ce qui a été fait jusqu'à ce jour en matière de construction de logements, ne répond pas aux aspirations des villes nouvelles. La quantité a primé sur la qualité, donnant naissance à des cités-dortoirs, dépourvues d'esthétique et de toute harmonie architecturale. «Nous nous sommes lancés dans un programme à court terme avec l'objectif de construire un million de logements, aujourd'hui nous nous rendons compte que nous nous sommes trop précipités jusqu'à même livrer des cités sans voiries», dit-il en toute conscience. A l'avenir, le ministre promet de conjuguer plus de concertation avec les différents partenaires qui accompagnent le ministère de l'Habitat, pour construire des cités modernes et dotées de toutes les infrastructures nécessaires. «Le marché de l'immobilier ne sera plus anarchique. Il sera contrôlé et régulé», avertit Nouredine Moussa. Toujours pour donner un meilleur visage aux villes algériennes, le ministre a déclaré que l'année 2008 sera aussi celle de l'assainissement. Les constructeurs des habitations privées non achevées seront désormais incités à finir les travaux de l'extérieur. «La loi obligeant ces derniers à satisfaire cette obligation sous réserve de sanctions, sera bientôt présentée au conseil de gouvernement», a-t-il indiqué. Evoquant par ailleurs la formule de logement promotionnel, dont les prix sont libres et sont imposés par les promoteurs, et devenus aujourd'hui inaccessibles, le ministre a annoncé que des mesures seront prises pour l'amélioration du cadre régissant cette formule afin de faciliter l'accès aux acquéreurs. Il affirme cependant, que ces promoteurs ne font que répondre à la balance du marché de l'offre et la demande. Cette dernière est de 350 000 pour l'année 2006, dont 186 000 demandes uniquement au niveau de la capitale. Concernant la formule AADL, le ministre se dit satisfait des résultats enregistrés et affirme que la fin du programme interviendra en 2009. À la question de savoir si l'expérience sera rééditée, M. Nouredine Moussa répond que le vrai bilan n'est pas encore établi.

R. M.